



Table des matières

I.	PREAMBULE.....	2
II.	LE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY.....	3
	Dates clés du Syndicat.....	5
	Le territoire « Cœur du Faucigny ».....	6
	Missions	7
	Elus – Vie institutionnelle	7
	Le Bureau	14
	Administration et moyens du Syndicat.....	15
	L'équipe du Syndicat Mixte	15
III.	LES ACTIVITES DE L'ANNEE 2021.....	16
	Le Comité Syndical :.....	16
	Les travaux réalisés.....	16
	Les tables rondes.....	17
	Les séminaires thématiques	18
	Le temps de l'appropriation.....	18
	Les travaux à venir	18
IV.	LA CONCERTATION : TRAVAUX DU CONSEIL PARTICIPATIF	19
V.	LES AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET ASSOCIES	20

I. PREAMBULE

La rédaction d'un rapport d'activités est une obligation pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Ce document de référence vise à établir un bilan de toutes les décisions et actions engagées.

Ainsi selon les termes de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

II. LE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY

La communauté de communes de la Vallée Verte (CCVV)
(communes de Boège, Bogève, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saint-André, Saxel, Villard),

La Communauté de Commune des Quatre Rivières (CC4R) (Faucigny, Fillinges, Marcellaz, Peillonex, Viuz-en-Sallaz, Saint-Jeoire-en-Faucigny, Mégevette, Onnion, La Tour, Saint-Jean-de-Tholome, Ville-en-sallaz),

La Communauté de Commune Arve et Salève (CCAS)
(Arbusigny, Arthaz Pont Notre Dame, Monnetier Mornex Esserts Salève, La Muraz, Nangy, Pers Jussy, Reignier Esery, Scientrier),

La Communauté de Commune Faucigny Glières (CCFG)
(Ayze, Bonneville, Brison, Contamine sur Arve, Marignier, Le Petit Bornand Les Glières, Vougy),

Ont marqué leur volonté d'élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale qui leur soit commun, correspondant à leurs stratégies propres autant qu'à leurs choix pour l'avenir.

La communauté de communes Faucigny Glières a élaboré un SCoT approuvé le 16 Mai 2011, la communauté de communes Arve et Salève, limitrophe de celle-ci, a élaboré un SCoT approuvé le 17 Juin 2009. Le SCoT des 3 vallées s'est constitué aux frontières de ces deux communautés, réunissant la communauté de communes des 4 Rivières et celle de la Vallée Verte.

La nécessité de faire évoluer les documents anciens des deux premières communautés d'une part, et la volonté partagée des 4 communautés de réfléchir ensemble à l'aménagement d'un territoire cohérent d'autre part, les ont conduites à vouloir élaborer un SCoT commun dénommé SCoT Cœur du Faucigny, à l'échelle de leurs 4 périmètres réunis.

Le territoire du Cœur du Faucigny a une surface de 464.31 km² pour 34 communes et accueille 75000 habitants. Sa progression démographique est forte, +1.9% chaque année entre 1999 et 2016. Elle se traduit par le développement des espaces anthropisés, l'augmentation corrélative des pressions sur les espaces naturels et l'intensification des interactions internes et externes, avec les territoires voisins.

Espace frontalier, soumis à la forte influence économique de la Suisse, le Cœur du Faucigny est positionné entre un centre urbain majeur, l'agglomération genevoise, et la Vallée de l'Arve, pôle industriel de niveau européen, à l'interface de zones touristiques d'attraction internationale (Chamonix, pour n'en citer qu'une).

Il est donc nécessaire de gérer, de maîtriser et de structurer l'urbanisation tout en répondant aux besoins en matière d'espace urbain (habitat, économie, infrastructures...), de protection et de valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Dans le contexte très spécifique du territoire où se conjugue un ensemble d'atouts singuliers, le SCoT Cœur du Faucigny poursuit comme objectifs de :

- Diversifier, renouveler et développer l'offre de logement,
- Accompagner l'environnement économique, commercial et touristique,
- Favoriser une agriculture diversifiée,
- Préserver l'identité et la vitalité des villages, aussi bien qu'un développement raisonné pour les centres urbains,
- Préserver les acquis de la ruralité,
- Partager et protéger nos paysages et leurs richesses,
- Préserver nos grands équilibres naturels,
- Assurer une coordination des mobilités internes et externes au territoire,
- Assurer des interfaces de qualité avec les territoires voisins.

La mise en œuvre de cet équilibre notamment entre la préservation des espaces agricoles, forestiers et naturels d'une part, et le développement maîtrisé de l'urbanisation

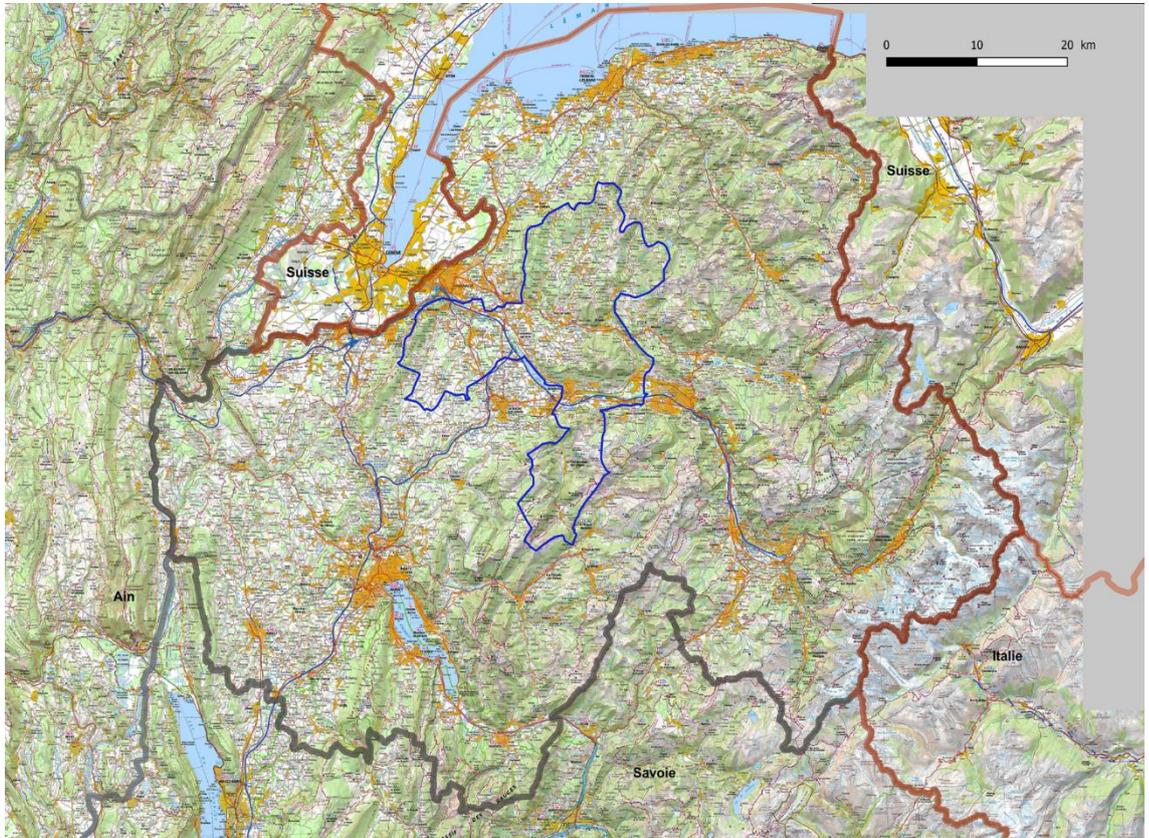
nécessaire à l'accueil des populations et au développement des emplois d'autre part, s'inscrit dans le respect des objectifs et principes énoncés dans le cadre des lois ALUR, ELAN et Climat et Résilience.

Dates clés du Syndicat

- 17 Mars 2009 : arrêt du périmètre du SCOT des 3 Vallées
- 30 Janvier 2012 : création du Syndicat Mixte du SCOT des 3 Vallées, structure porteuse du SCOT
- 19 Juillet 2017 : Approbation du SCoT des 3 Vallées
- 1er Janvier 2018 : Évolution du périmètre du SCoT des 3 Vallées. Élargissement de périmètre à la Communauté de Communes Faucigny Glières et la Communauté de Communes Arve et Salève.
- 1er Janvier 2018 : Changement de dénomination : SCoT Cœur du Faucigny.
- 11 décembre 2019 : Débat du PADD
- 29 janvier 2020 : présentation aux Personnes Publiques Associées du projet de PADD
- 3 Septembre 2020 : renouvellement des instances avec l'élection de l'exécutif du Syndicat Mixte.
- 20 janvier 2022 : Débat du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
- 22 avril 2022 : présentation du PAS aux personnes publiques associées

Le syndicat mixte est compétent en matière de schéma de cohérence territoriale (SCOT) sur l'ensemble du territoire. Il est chargé de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision d'un nouveau SCoT à l'échelle de son nouveau périmètre. Il est également en charge du suivi et de toutes opérations qui s'avèreraient nécessaires concernant les SCoT historiques présents sur ce même périmètre conformément aux dispositions des articles L.142-1 et suivants, Art. L.143-1 et suivants et L104-1 du Code de l'Urbanisme.

Le territoire « Cœur du Faucigny »



- 34 communes,
- 4 Communautés de Communes
- 75 000 habitants en 2018
- 464.31 km²

Missions

Il est compétent en matière de schéma de cohérence territoriale (SCoT) sur l'ensemble du territoire compris dans le périmètre fixé par arrêté préfectoral N° 2017/0093 du 29 Novembre 2017, Il est chargé de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision d'un nouveau SCoT à l'échelle de son nouveau périmètre. Il est également en charge du suivi et de toutes opérations qui s'avèreraient nécessaires concernant les SCoT historiques présents sur ce même périmètre conformément aux dispositions des articles, L.142-1 et suivants, Art. L.143-1 et suivants et L104-1 du Code de l'Urbanisme.

Elus – Vie institutionnelle

Le Syndicat mixte est administré par un comité syndical composé de :

- 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants pour la Communauté de Communes Arve et Salève.
- 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants pour la Communauté de Communes Faucigny Glières.
- 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants pour la Communauté de Communes des 4 Rivières
- 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants pour la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

Désigné(e) en qualité de titulaire

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Glières	Monsieur	BARALE	Alain	Titulaire	MARIGNIER
Arve et Salève	Monsieur	BARBIER	Daniel	Titulaire	SCIENTRIER
Arve et Salève	Madame	BAUD	Marie Françoise	Titulaire	ARBUSIGNY
4 Rivières	Madame	BEL	Chantal	Titulaire	MEGEVETTE
Arve et Salève	Monsieur	BELLINI	Laurent	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
Arve et Salève	Monsieur	BOYER	Christophe	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
4 Rivières	Monsieur	BUCHACA	Joël	Titulaire	VILLE-EN-SALLAZ
Arve et Salève	Monsieur	WISZNIEWSKI	Ludovic	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
Vallée Verte	Monsieur	CHAUTEMPS	Pierre	Titulaire	BURDIGNIN
Arve et Salève	Madame	DEAGE	Patricia	Titulaire	SCIENTRIER
Vallée Verte	Monsieur	DELAVOET	Jean-Pierre	Titulaire	BOGEVE
Arve et Salève	Monsieur	DESBIOLLES	Arnaud	Titulaire	PERS-JUSSY
Vallée Verte	Madame	DESBIOLLES	Laurent	Titulaire	HABERE-LULLIN
Vallée Verte	Monsieur	DETRAZ	Laurent	Titulaire	SAINT ANDRE DE BOËGE
Arve et Salève	Monsieur	DOMPMARTIN	Patrice	Titulaire	PERS-JUSSY
Vallée Verte	Monsieur	DUFOURD	Denis	Titulaire	VILLARD
Arve et Salève	Monsieur	FAVRE	Laurent	Titulaire	NANGY
4 Rivières	Monsieur	FOREL	Bruno	Titulaire	FILLINGES
Faucigny Glières	Monsieur	FOURNIER	Christophe	Titulaire	GLIERES VAL DE BORNE
Arve et Salève	Madame	GAVARD	Jacky	Titulaire	NANGY
4 Rivières	Monsieur	GONZALEZ RODRIGEZ	Barthelemy	Titulaire	FAUCIGNY
Faucigny Glières	Madame	GUERIN	Véronique	Titulaire	MARIGNIER
Arve et Salève	Monsieur	GUERINI	Gianni	Titulaire	LA MURAZ
Vallée Verte	Monsieur	GUIBERTI	Frédéric	Titulaire	SAXEL
Arve et Salève	Monsieur	JAVOQUES	Sébastien	Titulaire	REIGNIER- ESERY
Faucigny Glières	Madame	LARA LOPEZ	Jessica	Titulaire	BONNEVILLE

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Glières	Monsieur	LAYAT	Didier	Titulaire	BRISON
Vallée Verte	Monsieur	LETONDAL	Vincent	Titulaire	HABERE-POCHE
Faucigny Glières	Monsieur	MALLINJOURD	Jean-Paul	Titulaire	BONNEVILLE
4 Rivières	Madame	MARIOTTI	Claude	Titulaire	SAINT JEAN DE THOLOME
Faucigny Glières	Monsieur	MASSAROTTI	Yves	Titulaire	VOUCY
Arve et Salève	Monsieur	MAYORAZ	Régine	Titulaire	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Faucigny Glières	Monsieur	MERMIN	Jean-Pierre	Titulaire	AYZE
Faucigny Glières	Madame	MEYER	Marie-Laure	Titulaire	AYZE
4 Rivières	Monsieur	PATOIS	Luc	Titulaire	MARCELLAZ
Arve et Salève	Madame	PERINET	Nadine	Titulaire	LA MURAZ
Faucigny Glières	Monsieur	PERY	Christophe	Titulaire	MARIGNIER
Arve et Salève	Monsieur	PUGIN	Lucas	Titulaire	REIGNIER- ESERY
Faucigny Glières	Monsieur	PITTET	Dominique	Titulaire	BONNEVILLE
4 Rivières	Monsieur	POCHAT BARON	Pascal	Titulaire	VIUZ EN SALLAZ
Arve et Salève	Monsieur	PUGIN	André	Titulaire	REIGNIER- ESERY
4 Rivières	Monsieur	RAIMBAULT	Christian	Titulaire	PEILLONNEX
Arve et Salève	Madame	REMILLON	Régine	Titulaire	ARBUSIGNY
4 Rivières	Monsieur	REVUZ	Daniel	Titulaire	LA TOUR
Arve et Salève	Madame	ROGUET	Isabelle	Titulaire	PERS-JUSSY
Arve et Salève	Madame	SAGE	Aurélié	Titulaire	ARTHAZ PONT NOTRE DAME

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Vallée Verte	Madame	SCHERRER	Fabienne	Titulaire	BOËGE
Faucigny Glières	Monsieur	SERVOZ	Claude	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	TUR	Thierry	Titulaire	CONTAMINE SUR ARVE
4 Rivières	Monsieur	VALENTIN	Antoine	Titulaire	SAINT JEOIRE
Faucigny Glières	Monsieur	VALENTINI	Christian	Titulaire	VOUCY
Faucigny Glières	Monsieur	VALLI	Stéphane	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	VALLIER	Laurent	Titulaire	GLIERES VAL DE BORNE
Faucigny Glières	Madame	VAZQUEZ YANEZ	Annick	Titulaire	BONNEVILLE
4 Rivières	Madame	VELAT	Jocelyne	Titulaire	ONNION
Faucigny Glières	Madame	WATT CHEVALIER	Aline	Titulaire	CONTAMINE SUR ARVE
Faucigny Glières	Monsieur	YANEZ REY	David	Titulaire	MARIGNIER

Désigné(e) en qualité de Suppléant(e)

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Glières	Monsieur	ANCRENAZ	David	Suppléant	CONTAMINE SUR ARVE
Arve et Salève	Monsieur	ARNOULD	Rodolphe	Suppléant	NANCY
Arve et Salève	Monsieur	ATIKOSSIE	Messan	Suppléant	MONNETIER-MORNEX
Vallée Verte	Monsieur	BAUD	Florent	Suppléant	HABERE-LULLIN
4 Rivières	Monsieur	BERTHIER	Allain	Suppléant	ONNION
Vallée Verte	Monsieur	BOSSON	Jean-François	Suppléant	SAINT-ANDRE-DE-BOËGE

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Arve et Salève	Monsieur	CHABOD	Frédéric	Suppléant	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Faucigny Glières	Monsieur	CHATELAIN	Patrick	Suppléant	BONNEVILLE
4 Rivières	Monsieur	CHENEVAL	Paul	Suppléant	FILLINGES
Faucigny Glières	Monsieur	CLERC	Mathieu	Suppléant	BONNEVILLE
Vallée Verte	Monsieur	COSTAZ	Jean-Paul	Suppléant	VILLARD
Arve et Salève	Monsieur	DE VITO	David	Suppléant	PERS-JUSSY
Vallée Verte	Monsieur	DELAVOET	François	Suppléant	BOGEVE
Vallée Verte	Monsieur	DONCHE	Philippe	Suppléant	BURDIGNIN
Arve et Salève	Monsieur	DURET	Jean Pierre	Suppléant	LA MURAZ
Faucigny Glières	Monsieur	ESCOFFIER	Stéphane	Suppléant	MARIGNIER
4 Rivières	Monsieur	GAMBARINI	Julien	Suppléant	MEGEVETTE
4 Rivières	Monsieur	GAVILLET	Léon	Suppléant	MARCELLAZ
4 Rivières	Monsieur	GOY	Francis	Suppléant	VIUZ-EN-SALLAZ
Arve et Salève	Monsieur	JOYE	Michel	Suppléant	SCIENTRIER
Arve et Salève	Madame	LAMURE	Requis	Suppléant	MONNETIER-MORNEX

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Glières	Monsieur	LATHUILLE NICOLLET	Anthony	Suppléant	BONNEVILLE
4 Rivières	Monsieur	LAYAT	Arnaud	Suppléant	SAINT JEAN DE THOLOME
Arve et Salève	Monsieur	MAULET	Jean Louis	Suppléant	REIGNIER-ESERY
Arve et Salève	Monsieur	METRAL	Nicolas	Suppléant	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Vallée Verte	Madame	GAUTHE	Anais	Suppléante	HABERE-POCHE
Vallée Verte	Monsieur	MUSARD	Jean-Paul	Suppléant	BOEGE
Faucigny Glières	Monsieur	NAVARRO	Daniel	Suppléant	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	PASQUIER	Jean-Michel	Suppléant	MARIGNIER
4 Rivières	Monsieur	PERNOLLET	Alain	Suppléant	FAUCIGNY
Faucigny Glières	Monsieur	PERRET	Patrick	Suppléant	MARIGNIER
Faucigny Glières	Monsieur	RIVOLLET	Dimitri	Suppléant	BRISON
Arve et Salève	Madame	LAFFIN	Marie Pierre	Suppléante	PERS-JUSSY
Faucigny Glières	Monsieur	SCANU	Stéphane	Suppléant	VOUCY
Arve et Salève	Monsieur	SCHUFFENECKER	Anthony	Suppléant	LA MURAZ

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Glières	Monsieur	SERVAGE	Christian	Suppléant	GLIERES VAL DE BORNE
Faucigny Glières	Monsieur	TEMIL	Jean-Louis	Suppléant	AYZE
Arve et Salève	Monsieur	TROTTET	Ludovic	Suppléant	ARBUSIGNY
Vallée Verte	Madame	AHYI-SENA	Emmanuelle	Suppléante	SAXEL
4 Rivières	Madame	ANDREOLI-GRILLET	Danielle	Suppléante	LA TOUR
Faucigny Glières	Madame	BALLARA	Patricia	Suppléante	CONTAMINE SUR ARVE
Arve et Salève	Madame	BARBIER	Sarah	Suppléante	SCIENTRIER
Arve et Salève	Madame	BIOLLUZ	Sophie	Suppléante	REIGNIER-ESERY
Faucigny Glières	Madame	BOUACHRAOUI	Saïda	Suppléante	VOUGY
Arve et Salève	Madame	BREUZA	Nathalie	Suppléante	NANGY
Arve et Salève	Madame	BRON	Isabelle	Suppléante	SCIENTRIER
4 Rivières	Madame	CHENEVAL	Laurette	Suppléante	VILLE-EN-SALLAZ
4 Rivières	Madame	GRIVAZ	Agnès	Suppléante	PEILLONNEX
Faucigny Glières	Madame	JOURDAN	Amalia	Suppléante	BONNEVILLE
Arve et Salève	Madame	PELLEVAT	Nathalie	Suppléante	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Faucigny Glières	Madame	PERILLAT CHARLAZ	Christiane	Suppléante	GLIERES VAL DE BORNE

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Clières	Madame	PERRIN GOTRA	Caroline	Suppléante	BONNEVILLE
4 Rivières	Madame	PETIT	Carole	Suppléante	SAINT-JEOIRE
Arve et Salève	Madame	REY	Sandrine	Suppléante	ARBUSIGNY
Arve et Salève	Madame	RIONDEL	Elise	Suppléante	NANGY
Faucigny Clières	Madame	ROBEZ MASSON	Catherine	Suppléante	MARIGNIER
Faucigny Clières	Madame	TARDY	Christel	Suppléante	AYZE

Le Bureau

Le bureau est composé du Président et de sept Vice-Présidents :

- Bruno FOREL - Président
- Stéphane VALLI - 1er Vice-Président en charge des mobilités et infrastructures.
- Nadine PERINET - 2è Vice-Présidente en charge de l'urbanisme et du logement.
- Fabienne SCHERRER - 3è Vice-Présidente en charge de l'environnement.
- Sébastien JAVOGUES - 4è Vice-Président en charge des relations avec les partenaires institutionnels.
- Jean-Pierre MERMIN - 5è Vice-Président en charge de l'économie, l'industrie, le commerce et l'artisanat.
- Christophe FOURNIER - 6è Vice-Président en charge du Tourisme.
- Chantal BEL - 7è Vice-Présidente en charge de l'agriculture et de la forêt.

Le bureau s'est réuni les :

- 26 février 2021
- 21 mai 2021
- 10 septembre 2021
- 12 octobre 2021
- 5 novembre 2021
- 3 décembre 2021

Le bureau du SCoT Cœur du Faucigny s'est réuni à six reprises au cours de l'année 2021 pour organiser la vie institutionnelle du syndicat mixte et pour organiser la poursuite des études d'élaboration du document SCoT.

2021 a été l'année de l'écriture du Projet d'aménagement Stratégique (PAS), de sa relecture par les élus, d'apport de compléments et de préparation de la mise en débat de ce document.

Les travaux ont dû s'adapter aux nouveaux contextes législatifs (ordonnances de modernisation des SCoT et nouvelle ordonnance de la hiérarchie des normes), aux attentes des nouveaux élus (élections municipales du printemps 2020). Et plus globalement, la vie du syndicat mixte s'est adaptée au contexte sanitaire en lien avec les différentes règles adoptées depuis le début de l'épidémie Covid-19.

Le bureau du SCoT a aussi reçu le Conseil Participatif (assemblée de citoyens) qui a présenté et remis aux élus un document synthétisant les réflexions des citoyens ; ces réflexions ont été collectés au cours de l'année 2020 lors de soirée-ateliers organisées par les citoyens avec l'appui de l'équipe technique du SCoT. Ils ont porté sur les thèmes : « se nourrir et se loger » ainsi que sur la mobilité. Le document a été déposé sur le site du SCoT à la rubrique concertation

Administration et moyens du Syndicat

L'équipe du Syndicat Mixte

Filière	Catégorie	Grade	Emploi	Effectif budgétaire	Effectif pourvu
Administrative	A	Ingénieur territorial	Directeur	1	1
Administrative	A	Attaché territorial	Chargé de mission	1	1

III. LES ACTIVITES DE L'ANNEE 2021

Le Comité Syndical :

Les travaux du Comité Syndical se sont organisés autour de plusieurs ateliers ou séminaires qui ont à chaque fois réuni une quarantaine d'élus dans les conditions sanitaires en vigueur.

Le calendrier des comités syndicaux de l'année 2021

- Comité Syndical du 3 Mars : Evolutions du PADD vers le PAS suite aux séminaires ;
- Comité Syndical du 26 Mai : Débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique. REPORTE ;
- Comité Syndical du 15 décembre 2021 : Début du travail sur le DOO. REPORTE.

Seulement 1 comité syndical sur les 3 projetés s'est tenu en 2021.

Les élus ont fait le choix de reporter les comités syndicaux de mai et de décembre 2021 pour permettre à l'ensemble des élus du territoire de prendre connaissance du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et d'apporter une contribution. L'équipe technique du SCoT a été sollicitée pour animer des réunions d'échanges, pour analyser des contributions... La synthèse de ces réflexions a alimenté l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS ex-PADD).

Les travaux réalisés

Les deux temps forts de travail dans le cadre de la rédaction du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ont été

- d'une part trois tables rondes organisées pour relire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le ré-écrire dans sa forme nouvelle : le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ;
- et d'autre part, deux séminaires thématiques pour alimenter la réflexion sur les cellules territoriales et le maillage écologique. Ces

temps d'appropriation, de réflexions et d'écriture ont permis aux élus de se retrouver autour d'un document partagé.

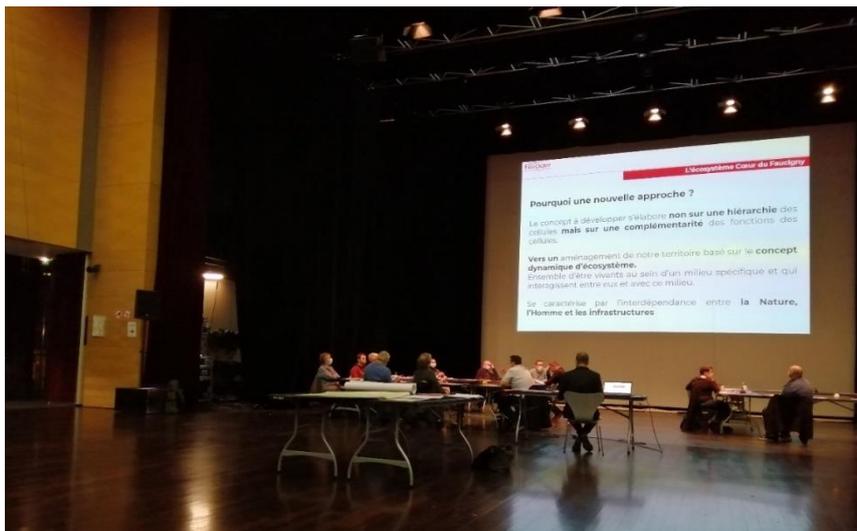
Les tables rondes

Sous la responsabilité de chaque Vice-Président, des rencontres thématiques ont été organisées. Il s'agissait de recueillir les réflexions des élus sur l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) dont la structuration s'appuie désormais sur 3 PILIERS (au regard des textes portant sur la modernisation des documents de planification de juin 2020).

Les grandes dates des tables rondes, ont été :

- le 27 janvier 2021 à Boège – PILIER 3 - Environnement ;
- le 9 février 2021 à Bonneville – PILIER 2 - Urbanisme – logement – mobilité ;
- le 17 février 2021 à Ayze – PILIER 1 - Economie – Agriculture – Tourisme.

A l'issue des tables rondes, 3 comptes rendus ont été rédigés, ils ont été diffusés largement. L'écriture du PAS a été formalisée autour des 3 piliers, le volet réglementaire du PAS a été ré-écrit et des compléments ont été apportés à la présentation du concept d'écosystème (nos voisins et nos identités) et des cellules (les fractales de l'aménagement du territoire) ainsi que sur les problématiques en lien avec l'atténuation face au changement climatique et à la transition énergétique.



9 février 2021 à Bonneville – PILIER 2 - Urbanisme – logement – mobilité

Les séminaires thématiques

En complément des tables rondes, des séminaires thématiques ont été organisés. Ils ont enrichi les réflexions sur les cellules territoriales et le maillage écologique.

- Le 24 mars 2021 à Arthaz-Pont-Notre-Dame : Séminaire « Cellules territoriales ».
- Le 31 mars 2021 à Boège : Séminaire « Maillage écologique ».

A l'issue de ces séminaires, des comptes rendus ont été rédigés et diffusés ; le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a été complété.

Le temps de l'appropriation

Le deuxième semestre 2021 est consacré à l'appropriation du contenu du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) par l'ensemble des élus du périmètre SCoT Cœur du Faucigny en vue de son débat le 20 janvier 2022.

Les travaux à venir

Dans la continuité des travaux réalisés, les élus ont souhaité approfondir la question de la consommation foncière sous l'angle de la densité acceptable. Aussi pour les aider à formaliser leur réflexion un appel d'offre a été lancé.

Parallèlement à cette étude complémentaire, une étude obligatoire va être lancée portant sur l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL).

L'étude évaluation environnementale se poursuit en parallèle.

Après le débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) s'engagera l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

IV. LA CONCERTATION : TRAVAUX DU CONSEIL PARTICIPATIF

Pour poursuivre les travaux de concertation engagés depuis 2019, le conseil participatif a fait le choix en collaboration avec l'équipe technique du SCoT de constituer trois groupes de travail. Les thématiques de travail de chaque groupe sont les suivantes :

- « Territoires en marchant » : poursuivre les échanges avec les habitants sur le thème « votre territoire dans 20 ans » ; organisation de sorties terrain.
- « Communications » : établir des « espaces » d'échanges avec les habitants pour les informer des travaux SCOT : articles dans la presse, compte instagram...
- « Échanges avec les élus » : apporter aux élus un regard croisé de l'aménagement futur de notre territoire.



Atelier citoyen – Fillinges – 2020

V. LES AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET ASSOCIES

Dans le cadre des élaborations ou révisions générales des documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme dit PLU) des communes, le SCoT Cœur du Faucigny est amené à rendre un avis sur ces documents d'urbanisme. Il est également associé dans des démarches d'élaboration de documents supra-communaux à prendre en compte sur son périmètre.

Le bureau a rendu un avis sur le Schéma Régional des Carrières (SRC) Auvergne Rhône Alpes et sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

SYNDICAT MIXTE du SCoT Cœur du Faucigny
Siège : 44 place du Village - 74130 FAUCIGNY
Bureau : – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES
Tel : 04.50.35.55.85 Courriel : contact@coeurdufaucigny.com